



## Actualité

### Swiss Life Asset Managers France annonce la nomination de Charles Bartoli au poste de Directeur de la Distribution

Le 16 mars 2026

Swiss Life Asset Managers France renforce sa direction commerciale et nomme Charles Bartoli Directeur de la Distribution. Il rejoint le département commercial sous la responsabilité d'Aurélie Fouilleron, Directrice Commerciale et Marketing. Sa prise de fonction est effective depuis le 2 février 2026.

L'arrivée de Charles Bartoli au poste de Directeur de la Distribution s'inscrit dans la stratégie de développement de Swiss Life Asset Managers France, qui entend :

- Accompagner toujours plus étroitement ses partenaires distributeurs dans leurs enjeux de développement ;
- Proposer une gamme de produits et services répondant aux besoins de ses clients finaux.

#### **Une mission centrale : renforcer la proximité avec les réseaux de distribution**

Dans ses nouvelles fonctions, Charles Bartoli a pour mission de consolider la relation avec les conseillers en gestion de patrimoine indépendants, les professionnels du patrimoine intermédiés par le groupe Swiss Life et par les réseaux partenaires externes : compagnies d'assurances, banques, plateformes ainsi que les acteurs en ligne.

Sa priorité : simplifier l'accès à des solutions d'investissement lisibles, pertinentes et adaptées aux attentes des investisseurs, tout en facilitant le travail des professionnels du patrimoine.

#### **Un parcours de plus de vingt ans dans la gestion d'actifs**

Professionnel de la distribution et des marchés financiers, Charles Bartoli affiche plus de vingt ans d'expérience dans l'asset management.

Il débute sa carrière en 2002 chez Lyxor Asset Management comme Structureur en gestion alternative.

En 2006, il rejoint J.P. Morgan à Londres en tant que *Fund product specialist* au sein de l'équipe Equity Derivatives. En 2010, il revient chez Lyxor Asset Management où il participe à la création du pôle Client Relationship Management, qu'il dirigera ensuite, avant d'occuper le

poste de *Sales director* sur la zone francophone hors France. A partir de 2017, il devient directeur commercial chez Cogefi Gestion, où il élargit l'offre produit vers des solutions dédiées et des produits structurés pour la clientèle retail. Enfin, avant de rejoindre Swiss Life Asset Managers France, Charles Bartoli était Directeur – Investor Relations chez LBO France, en charge de la distribution wholesale et des référencements assureurs.

« L'arrivée de Charles Bartoli s'inscrit pleinement dans notre volonté d'être un partenaire de référence pour les conseillers en gestion de patrimoine et l'ensemble de nos réseaux de distribution. Son expertise de la distribution et sa compréhension fine des attentes du marché sont des atouts pour renforcer encore la qualité de l'accompagnement que nous proposons à nos partenaires, au service des besoins de leurs clients finaux », souligne Aurélie Fouilleron, Directrice Commerciale et Marketing de Swiss Life Asset Managers France.

« Je suis honoré de rejoindre Swiss Life Asset Managers France dans un contexte particulièrement propice aux expertises de l'entreprise. Je suis convaincu de la pertinence du modèle de Swiss Life Asset Managers sur ce segment, notamment au travers de ses solutions d'investissement complémentaires et diversifiantes : les valeurs mobilières, l'immobilier et l'infrastructure » commente Charles Bartoli.

Avec cette nomination, Swiss Life Asset Managers France confirme son ambition de consolider sa position auprès des professionnels de la distribution, en s'appuyant sur des équipes engagées et une offre de solutions conçues pour répondre aux enjeux patrimoniaux d'aujourd'hui et de demain.

## Relations presse

### FARGO pour Swiss Life Asset Managers France

Féten BEN HARIZ - + 33 6 16 83 64 06 – fbenhariz@fargo-sachinka.com

[www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com)



#### A propos de Swiss Life Asset Managers

Swiss Life Asset Managers dispose de plus de 165 ans d'expérience dans la gestion des actifs du groupe Swiss Life. Ce lien étroit avec l'assurance conditionne sa philosophie d'investissement qui a pour principaux objectifs d'investir dans le cadre d'une approche responsable des risques et d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients. Swiss Life Asset Managers propose également cette approche éprouvée à des clients tiers en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Italie et dans les pays nordiques.

Au 31 décembre 2025, Swiss Life Asset Managers gère 309,6 milliards d'euros d'actifs pour le groupe Swiss Life, dont plus de 156,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion pour le compte de clients tiers. Swiss Life Asset Managers est un investisseur immobilier institutionnel leader en Europe<sup>1</sup>. Sur les 309,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion, 96,1 milliards d'euros sont investis dans l'immobilier. Par ailleurs, Swiss Life Asset Managers administre 26,3 milliards d'euros de biens immobiliers conjointement avec Livit. Au 31 décembre 2025, Swiss Life Asset Managers gère ainsi 122,4 milliards d'euros de biens immobiliers.

Swiss Life Asset Managers emploie plus de 2 300 collaborateurs en Europe.

#### Construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix

Swiss Life permet à chacun de construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix et envisager l'avenir en toute confiance. C'est également l'objectif poursuivi par Swiss Life Asset Managers : nous pensons à long terme et agissons de manière responsable. Forts de nos connaissances et de notre expérience, nous développons des solutions d'investissement d'avenir. Nous aidons ainsi nos clients à atteindre leurs objectifs d'investissement à long terme. Cela permet ensuite à leurs clients de planifier à long terme et à construire leur indépendance financière pour vivre selon leurs propres choix.

<sup>1</sup> N°2 IPE Top 150 Real Estate Investment Managers 2025 Ranking Europe, N°2 INREV Fund Manager Survey 2025

Les informations contenues dans le présent document sont exclusivement destinées à des fins informatives et ne doivent pas être considérées comme un document contractuel, un conseil en investissement, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à acheter ou à vendre des parts de fonds de placement. Avant toute souscription, l'investisseur doit se procurer et lire attentivement les informations détaillées relatives aux fonds de placement contenues dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'informations clés (PRIIPs KID)), qui constitue la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Tout investissement dans le fonds est exposé aux principaux risques suivants (se référer à la documentation légale du fonds pour en obtenir le détail) : risque de perte en capital, risque de marché, risque de durabilité, etc. Ces documents sont disponibles gratuitement, en format papier ou électronique auprès de la direction du fonds ou de son représentant. France : Swiss Life Asset Managers France, 122, rue la Boétie, 75008 Paris | ou sur [www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com)